

Règlement intérieur de la LITCHI

Article 1 : La cotisation annuelle est à payer dès le 3^{ème} cours (Après les 2 cours d'essais gratuits).

Article 2 : Le paiement pourra s'effectuer en 1 fois ou en 3 fois.

Si c'est en 3 fois, les 3 chèques doivent être donnés ensemble au 3^{ème} cours et ils seront encaissés en octobre, novembre et décembre.

Article 3 :

Lors du 3^{ème} cours, il faudra remettre au professeur ou à la trésorière :

- La feuille d'inscription, contenant tous les renseignements de l'adhérent
- Le paiement de la cotisation
- Le règlement intérieur signé

Article 4 : Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué.

Article 5 : Les locaux où ont lieu les cours doivent être respectés, et rendus dans un état irréprochable. Notamment lors des goûters/repas organisés pour diverses occasions. Un coup de balai et un rangement sera demandé.

Article 6 : Le matériel mis à disposition pour les spectacles de la salle du Village des enfants (spots d'éclairage, table de mixage, câbles, etc.) doit être manipulé avec le plus grand soin.

Article 7 : La salle du Village des Enfants se trouve près d'habitations. Par conséquent, il faut veiller à ne pas faire trop de bruit en sortant des cours.

Article 8 : Le parking du Village des enfants est ouvert aux adhérents pour les cours. Pour les cours de 20h30, se présenter entre 20h20 et 20h30. Après 20h30, le parking est fermé.

Article 9 : Le respect des professeurs et de l'équipe d'encadrement permettra un bon déroulement des cours.

Article 10 : Lors du choix des comédiens pour les spectacles, la LITCHI privilégie les joueurs qui viennent le plus régulièrement aux cours.

Article 11 : Les joueurs qui s'inscrivent pour jouer dans un spectacle doivent impérativement venir aux deux cours qui précèdent le spectacle.

Article 12 : Il est important, pour avoir des spectacles réussis, de s'investir dans l'encadrement des événements, autant que faire se peut et même si on ne joue pas. Divers postes sont en effet à pourvoir à chaque spectacle : assistants arbitres, accueil des spectateurs, caisse, DJ, régisseur, coach, encadrement des juniors, etc.

MERCI et Bonne année d'impro avec la LITCHI !

Signature de l'adhérent
Précédé de la mention « Lu et approuvé »